Commission de gestion et de vérification des comptes de la ville de Delémont (CGVC)

Prise de position sur le rapport 2021 du Conseil communal sur l'activité générale de l'administration communale 1 5 JUIL 2022

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs,

Le rôle de la Commission de gestion et de vérification des comptes est d'examiner les activités de l'administration communale sur la base du rapport annuel du Conseil communal. La commission ne se prononce pas sur les opinions ou les vues émises par le Conseil communal ou les services communaux.

Préambule

2021 est une année encore marquée par la pandémie du virus Corona. Plusieurs services ont été impactés par la crise sanitaire. Le Conseil communal a lancé un concours d'idées pour favoriser la convivialité pendant cette période particulière. Deux projets ont été primés et seront concrétisés en 2022. La CGVC regrette qu'une action n'ait pas pu voir le jour juste après la pandémie pour sensibiliser davantage encore la population aux incroyables moments vécus pendant deux ans.

Mairie, chancellerie, contrôle des habitants, personnel, police, finances, feu, informatique, promotion économique

La réponse à la motion 5.09/21 (chauffer les terrasses des restaurants...) sera donnée fin novembre 2022. Nous regrettons ce délai, qui ne permettra pas aux restaurateurs de prendre les dispositions nécessaires pour équiper ou non les terrasses pendant la prochaine saison froide. Le CC pourrait prioriser certaines réponses en fonction de l'urgence des sujets.

Le Conseil communal a lancé en 2021 une réflexion globale sur les activités et le positionnement de la Chancellerie. Ce service, « porte d'entrée » de l'administration communale, mérite une attention particulière car c'est l'image de toute la commune qui est en jeu. Le site internet est en phase de révision et la population est impatiente d'avoir enfin un outil performant pour s'informer rapidement et chercher simplement les divers documents utiles.

En lien avec le site internet, la communication des autorités est un point sensible. Une feuille de route est bienvenue pour gérer les nombreux communiqués émanant des services communaux. L'élaboration de ce document est une sage décision pour unifier la communication, si importante de nos jours.

Le Service du personnel s'est attelé à la révision complète du Règlement de service du personnel communal, en collaboration avec le Conseil communal et les partenaires sociaux. Nous attendons avec impatience la version finale qui sera présentée au Conseil de Ville.

L'effectif du personnel est de 178,74 EPT (176,25 EPT en 2020), sur un total autorisé par le Conseil de Ville de 189,44 EPT. Les treize personnes qui ont quitté l'administration ont été remplacées équitablement par treize autres. Les pourcentages de travail libérés par cinq personnes ont été réattribués pour garantir la même capacité de travail. Les absences de longue durée pour cause de maladie sont importantes en 2021. Le Covid en est une des causes. Le télétravail a fait son apparition dans les services administratifs en raison de la pandémie, sa mise en place s'est faite sans grande difficulté ; la question peut se poser de la pertinence d'une charte pour le travail à la maison, notamment au regard de l'efficacité, de la confidentialité et de la sécurité.

La CGVC salue avec soulagement les mesures prises pour optimiser le fonctionnement de la Maison de l'Enfance. Une bonne gestion du personnel permet de substantielles économies sans prétériter la qualité de l'accueil des enfants.

Les Archives communales, domaine quelque peu confidentiel, connaissent une activité importante, aussi bien dans les demandes de renseignements que dans la réception de nombreux documents qu'il faut traiter avec le plus grand soin.

La Commission des conciliations en matière de bail est toujours plus sollicitée, avec un succès mitigé, 29 dossiers aboutissent, 32 sont des échecs.

L'évolution de la population est négative avec 133 décès pour 113 naissances, la pandémie n'est pas étrangère au nombre de décès. 102 nationalités sont représentées à Delémont.

Les activités de la police se transforment avec la pose de caméras de surveillance qui mobilisent de plus en plus de ressources en personnel pour gérer les infractions. La commission s'inquiète de la corrélation faite entre l'augmentation des caméras fixes et l'accroissement de la charge de travail. La seule présence de caméras devrait plutôt provoquer une baisse des incivilités.

Le CRISD est toujours confronté à un manque d'effectifs. La décision d'incorporer les personnes formées au feu qui n'habitent pas Delémont mais qui y travaillent est une bonne opportunité pour renforcer le corps.

Les informations du Service cantonal des contributions sont toujours en décalage de deux ans, ce que nous regrettons. Des données actualisées de l'année précédente seraient un outil important de gestion pour les finances. À noter que les statistiques de l'encaissement des impôts montrent un taux très bas dans l'élimination et les arrérages d'impôts.

Cohésion sociale, jeunesse, logement

L'année 2021 a été marquée par des changements au niveau du personnel (chef de service, remaniement de la direction de la Maison de l'Enfance, conseillère communale) ainsi qu'au niveau des locaux administratifs et de l'agence AVS-Al qui ont emménagé à la Villa Vermeille. Ce dernier changement offre une meilleure visibilité au département CSJL et constitue un avantage pour la collaboration avec le département CSE, situé au même endroit.

La commission des affaires sociales et du logement a siégé à deux reprises, alors que la Commission de la jeunesse a siégé à une seule reprise avec uniquement deux membres. Une réflexion est en cours quant à l'utilité de cette dernière commission. La CGVC déplore le manque de dynamisme de cette commission qui a pour fonction de favoriser le dialogue entre les autorités communales et les jeunes sur toutes les questions les concernant.

Dans le domaine de l'aide sociale, on enregistre 147 demandes, une légère diminution en comparaison avec 2020 (172 demandes). Des frais pour garantir des funérailles décentes aux personnes dont les familles ont répudié la succession ont été engagés pour 43 décès sur 130, pour un montant de CHF 91'400.-. Ces chiffres interpellent la CGVC.

En ce qui concerne l'allocation d'incitation à la formation (AIF), seuls deux dossiers ont été présentés. Le budget annuel alloué (CHF 80'000.-) est peu utilisé, alors que le public-cible existe. La CGVC propose que l'information faite aux professionnels en contact avec les personnes concernées soit améliorée.

Dans le domaine des assurances sociales, le nombre d'affiliés habitant Delémont à la Caisse de compensation du Jura passe de 3'290 à 3'653 en 2021.

Les demandeurs et demandeuses d'emploi sont plus nombreux-euses à la fin 2021(583) qu'à la fin 2020, en pleine pandémie (527).

Pour Clair-Logis, en coordination avec le service cantonal et à la suite de la crise sanitaire, le programme des lits et des locaux a été modifié afin de mieux correspondre à la demande. La question de l'acquisition du nouveau bâtiment en mains publiques, comme demandé dans la motion 5.12/20, n'a pas avancé et devrait être reprise dans le courant de l'année 2022.

Divers projets sociaux ont été réalisés. La Ville a reçu la distinction Fair Trade Town (commerce équitable). À la suite d'une enquête, des contacts seront pris afin de mettre en place des actions pour lutter contre le harcèlement de rue. Réalisation de « la semaine sans télévision », nouveaux contrats de bail pour les jardins familiaux contenant des règles d'utilisation plus strictes, hausse de fréquentation de la vélo-station en fin d'année et bonne collaboration avec le personnel de Caritas.

À la Maison de l'Enfance, l'assainissement financier a été poursuivi en 2021, le projet pédagogique est en élaboration et les tâches de codirection et de responsable de secteur doivent encore être précisées. La CGVC réitère sa suggestion d'une représentation des parents au niveau de l'institution afin qu'ils soient associés aux décisions.

À la ludothèque, le dynamisme des ludothécaires a permis de répondre aux exigences quotidiennes liées à la crise sanitaire. La ludothèque a proposé de nombreuses activités associées aux manifestations communales et a créé un catalogue des jeux en ligne. Augmentation des prêts malgré la crise sanitaire. La CGVC salue le dynamisme de la ludothèque.

Dix-septième année d'existence pour l'Espace-Jeunes, un travail d'information a été effectué auprès de la population en expliquant l'impact social de cet accueil sur les jeunes. Les projets ont été maintenus malgré les mesures sanitaires.

La législature 2020-2021 du Conseil delémontain des Jeunes a retrouvé un certain dynamisme.

Dans le domaine du logement, à la suite de l'étude sur les logements à loyer modéré (LLM) de l'IMVT (Institut du Management des Villes et du Territoire à Neuchâtel), la demande pour ce type d'habitation s'élèverait à 25% des logements. Mais l'offre actuellement sur le marché est difficile à cerner. La CGVC encourage le Département à proposer une feuille de route pour la politique du logement et à faire correspondre de manière optimale la demande et l'offre en LLM.

Culture, sports, écoles

Le Département a déménagé à la Villa Vermeille pour sa plus grande satisfaction.

Les terrains synthétiques des Prés-Roses sont entrés en fonction et permettent une utilisation étendue.

En 2021, plus de 90 demandes de subventions ponctuelles ont été traitées par le service. Au final, les sommes attribuées l'ont été pour environ deux tiers à la culture et un tiers au sport.

La commission des sports s'est réunie trois fois en présentiel. Les principaux dossiers traités ont été l'ouverture des terrains synthétiques avec une séance de la commission tenue sur place, la tarification préférentielle pour les utilisateurs indigènes de la piscine, ainsi que la fermeture de la piscine couverte durant toute la durée des vacances scolaires estivales et la création d'un parcours kilométré Helsana trail.

Les manifestations ont été fortement impactées par le retour de la pandémie. Certaines ont tout de même à nouveau eu lieu alors qu'elles avaient été supprimées l'année précédente, comme le cortège de St-Nicolas.

La Commission de la culture s'est réunie quatre fois en présentiel. Les différents dossiers traités lors des séances de la commission ont été le postulat concernant la création d'une Artothèque, l'extension du Circuit secret avec un poste à la Villa Vermeille, le départ de La Cantine, la reprise du Forum St-Georges par le Département et le report à 2022 de la journée de soutien à SOS Méditerranée.

La Bibliothèque a subi une baisse de fréquentation sensible due à la pandémie et les conditions de travail ont été difficiles. Cependant, diverses tâches ont été menées à bien et la mise à disposition des documents a été maintenue au maximum. L'idée d'une bibliothèque « troisième lieu » est toujours d'actualité.

La Commission de l'école primaire s'est réunie sept fois et a traité les dossiers suivants : organisation des classes et répartition des élèves, approbation des courses scolaires, acceptation des cours facultatifs, ratification de l'organisation des devoirs surveillés, affaires courantes liées à la vie scolaire, nomination du personnel enseignant.

La CGVC s'interroge sur l'absence de toute mention du Collège dans le rapport.

Énergie, eau, gaz

Services

La politique énergétique de la Ville a connu un virage important en 2021. En effet, pour augmenter les collaborations intercommunales, il a été décidé de regrouper les forces au sein de SACEN SA. Ainsi, avec les partenaires de longue date que sont Porrentruy et Fontenais (les autres Cités de l'énergie jurassiennes), l'Agglomération delémontaine a rejoint la liste des collectivités publiques conseillées par l'équipe « délégation à l'énergie » de SACEN SA. En toute fin d'année, la Ville de Moutier a également confié son destin énergétique à SACEN SA pour le 1er janvier 2022.

Les résultats financiers des SID sont à nouveau très bons en 2021.

Électricité

On constate que le tissu industriel, qui consomme en très grande majorité de l'électricité renouvelable, a retrouvé le niveau de sa consommation habituelle en 2021, après la situation sanitaire spécifique qui avait provoqué une diminution de la consommation en 2020. La situation sur les marchés laisse toutefois craindre des augmentations conséquentes de prix dès 2023 pour l'approvisionnement de base.

Voie Lactée 1 : le projet est arrivé à son terme hormis pour quelques chemins piétons et améliorations ponctuelles. Environ 1'600 points lumineux ont fait l'objet d'un assainissement depuis le lancement du projet en 2017.

Voie Lactée 2 : le Conseil de Ville a accepté une demande de crédit de CHF 1'150'000.- pour le passage des dernières sources lumineuses d'éclairage public à la technologie LED d'ici 2025, soit un peu plus de 600 points lumineux.

La production photovoltaïque nette des installations des SID, qui était passée de 1,5 GWh en 2019 à 2,9 GWh en 2020, a bondi à plus de 4 GWh en 2021. Le total des productions renouvelables couvre 6% de la consommation électrique de la ville.

Eau

Au Nord des Alpes, l'été a été l'un des plus pluvieux depuis le début des mesures, la pluviométrie est passée de 22 mm/m2 en 2020 à 89 mm/m2 en 2021.

Gaz

L'année gazière a été particulièrement mouvementée.

Urbanisme, environnement, travaux publics

Comme par le passé, le rapport est bien structuré et détaillé. La CGVC se pose toutefois la question du décalage entre les hypothèses faites dans le plan d'aménagement local et la réalité du développement de l'habitat en ville. D'après le préambule, « le but est de poursuivre un développement réjouissant », mais que signifie l'expression « développement durable » dans une ville dont la population stagne et où 400 à 500 logements sont à louer ou à vendre ?

À quel prix peut-on acquérir du terrain à Delémont pour y construire une villa individuelle? Il serait utile de donner des chiffres sur les possibilités de concurrencer les villages où l'on continue de sacrifier allégrement des terrains agricoles pour y installer des maisons souvent avec piscine.

Le rapport mentionne la nécessité de construire des places de parc, mais on se demande où et quand. La CGVC ressent un manque de cohérence, car chaque projet immobilier étant assorti de places de parc, il est de la responsabilité du Département de veiller à la bonne application du règlement cantonal en la matière.

JURAC : d'une part on lit, page 82, que « le bilan de la mise en oeuvre de JURAC est généralement satisfaisant » mais aussi, page 71, que « la mise en place de JURAC a conduit à deux cas d'épuisement professionnel ». Il est difficile de savoir si, une fois installée, cette application est une aide ou un nouveau traquenard.

Plan Climat : les objectifs sont définis, on devrait passer à la mise en œuvre.

La CGVC s'interroge sur les raisons des cas d'épuisement professionnel et des départs survenus dans le Département.

Conclusion

La Commission de gestion et de vérification des comptes remercie le personnel communal et le Conseil communal pour leur travail et recommande d'accepter le rapport.

Commission de gestion et de vérification des comptes

Le président

Pierre Chételat

Magali Rohner

vide-présidente

Delémont, le 13 juillet 2022.

Distribution:

- Conseil de Ville par Mme Gaëlle Frossard, présidente
- Conseil communal par Mme Edith Cuttat Gyger, chancelière